

CHARTRE CLASSES MATERNELLES : CONTRAT

FORMULE D'ENGAGEMENT

Pour bien vivre ensemble, il faut obéir à des règles. Il faut obéir ! Mais pourquoi ?

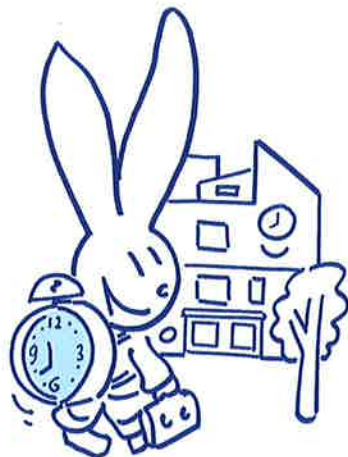
On obéit pour bien vivre ensemble, parce qu'on ne vit pas en faisant n'importe quoi.

C'est comme ça...

Quand on est enfant, on obéit à ses parents, aux enseignants, Ils nous apprennent des règles de vie pour bien grandir.

Pour bien vivre ensemble, on doit obéir à des règles

Obéir, cela veut dire écouter et réfléchir.



L'équipe éducative est là pour guider les enfants, les aider à choisir ce qui est bon pour eux.

1. Dans l'école,

- je suis ponctuel,
- je respecte le matériel,
- j'ai un comportement correct (les gestes, les paroles, les attitudes,),
- je suis poli avec tous.

2. Dans la classe,

- j'obéis à l'institutrice,
- je suis ponctuel,
- je suis en ordre,
- je garde une attitude respectueuse, polie envers tous,
- je prends soin de mes affaires, de celles des autres et du matériel de l'école.



On ne peut pas blesser les autres ni avec des gestes, ni avec des mots.

Parents, En cas de non-respect du contrat ci-dessus, voici l'évolution de la procédure disciplinaire :

1. Les enseignants et la direction de l'école vous en rappelleront les termes.
2. La direction de l'école rencontrera votre enfant.
3. La direction de l'école vous avertira par écrit du comportement à améliorer.
4. La direction de l'école vous rencontrera en compagnie de votre enfant.

A l'école, j'obéis à tous les membres du personnel.

C'est clair !



Nous parents, nous nous engageons à sensibiliser notre enfant au respect de ce contrat.

Nom de l'enfant:

Prénom:

Classe:

Fait à Woluwé le

Signature des parents:

Nous comptons sur votre collaboration pour le respect de ce contrat.



ÉCOLE Chapelle-aux-Champs

La direction a pris connaissance de l'engagement.